



COMMUNIQUE FINAL

La Commission « Finances et Administration » de l'Union panafricaine des Postes (UPAP), a tenu sa première réunion du cycle quadriennal 2016-2020 du 07 au 09 mars 2017, à Dakar, au Sénégal.

Ont pris part à cette rencontre :

Les Etats membres de la commission suivants : **Egypte, Kenya, Mali, Ouganda, Sénégal, Tchad, Zambie et Zimbabwe**

Autres Etats membres : **Burkina Faso, Côte d'ivoire, Ethiopie, Gambie, Guinée et Swaziland.**

La cérémonie d'ouverture officielle a été présidée par M. Abdou Karim SALL, Directeur général de l'Autorité de Régulation des Télécommunications et des Postes (ARTP) de la République du Sénégal.

Le bureau suivant élu par la 9^{ème} session extraordinaire du Conseil d'administration de l'UPAP à Yaoundé au Cameroun a été installé comme suit :

Président : **Sénégal**
Vice-président : **Ouganda**
Rapporteur : **Secrétariat général de l'UPAP**

Lors de la session, la Commission a examiné tous les points inscrits à l'ordre du jour, regroupés comme suit :

- Mot d'introduction par le Secrétariat général ;
- Installation du Bureau ;
- Mot d'introduction du Président de la commission Finances et administration
- Adoption de l'ordre du jour ;
- Examen du rapport de la réunion précédente ;
- Examen du projet de Règlement intérieur de la commission ;
- Examen du projet de Cahier des charges de la commission ;
- Rapport sur le recouvrement des contributions financières des Etats membres aux budgets annuels de l'UPAP ;
- Proposition de création d'un Groupe de travail chargé du recouvrement des arriérés de contributions et définition de son cahier des charges ;
- Etats financiers intérimaires de l'Union pour la période close au 17 février 2017 ;
- Point sur le traitement des questions soulevées par l'auditeur externe ;
- Rapport sur les questions relatives au personnel ;

- Point de la mise en œuvre des décisions et recommandations de la 9^{ème} session ordinaire de la Conférence des Plénipotentiaires, de la 35^{ème} session ordinaire du Conseil d'Administration et de la 9^{ème} session extraordinaire du Conseil d'Administration.

Au cours des travaux, un exposé sur la budgétisation de la dotation pour les amortissements en tant qu'exigence des Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) a été présenté par la République de l'Ouganda.

Au terme des assises, la Commission a adopté les recommandations clés suivantes à soumettre à l'examen de la 36^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration :

- i. Règlement intérieur qui fixe les règles de procédure pour la conduite des travaux de la Commission ;
- ii. Cahiers des charges définissant la portée et les limites des tâches devant être exécutées par la Commission et son Equipe d'experts ;
- iii. Mesures pour le financement continu et soutenu de l'Union. La commission a en outre approuvé l'imposition d'un taux d'intérêt de 2% à tous les Etats membres qui ne parviennent pas à régler leurs contributions annuelles au cours des six premiers mois de l'exercice financier, à compter de l'exercice financier 2017/2018 ;
- iv. Création d'une Equipe d'experts pour le recouvrement des arriérés de contributions financières des Etats membres ;
- v. La Commission a examiné les états financiers intérimaires de l'Union couvrant les huit premiers mois et deux semaines de l'exercice financier ;
- vi. La Commission a en outre examiné les recommandations en instance de l'auditeur externe et a noté les efforts faits par le Secrétariat général pour les suivre et a jugé que le précédent rapport adopté par la Conférence des plénipotentiaires demeurait valide et ne pouvait être remis en question ;
- vii. La Commission a pris note du rapport sur les questions relatives au personnel et des politiques et pratiques administratives en matière de gestion du personnel au Secrétariat général ;
- viii. La Commission a noté les efforts accomplis dans la mise en œuvre des décisions, résolutions et recommandations des réunions précédentes des organes supérieurs de l'Union.

A la fin de la réunion, les délégués ont adressé une motion de remerciement aux autorités de la République du Sénégal. Cette motion a été lue par la République du Zimbabwe.

Les délégués présents ont exprimé leur profonde appréciation à l'endroit du gouvernement du Sénégal et aux responsables du secteur postal de ce pays (Ministère des Postes et des Télécommunications, l'Autorité de Régulation des Télécommunications et des Postes et la Poste du Sénégal), pour l'organisation réussie de la réunion de Dakar.

De plus, les travaux de la Commission « **Finances et Administration** » se sont déroulés dans une atmosphère de sérénité, de compréhension mutuelle et d'entente cordiale.

La prochaine réunion de la Commission aura lieu à Nairobi au Kenya du 02 au 05 mai 2017, en prélude à la 36^{ème} session du Conseil d'administration de l'Union panafricaine des Postes.

Fait à Dakar, le 09 mars 2017

